

AA Immo

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 €

Siège social : 17 Rue Bernard Palissy

45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

La SC CHAVE & CO,

Société Civile au capital de 196 000 euros,

représentée par Monsieur Aurélien CHAVANEAU,

Dont le siège social est situé 39 Rue Eulalie Lebrun 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

103 163 358 RCS ORLEANS

La SC CALM,

Société Civile au capital de 196 000 euros,

représentée par Monsieur Alexandre LASKOWIECKI,

Dont le siège social est situé 10 Rue de la Gare 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS

103 114 633 RCS ORLEANS

agissant en qualité d'associés de la société civile immobilière AA Immo,

après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/04/2026 à ORLEANS qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte.

Nomme Monsieur Aurélien CHAVANEAU demeurant au
aux fonctions de co-gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Aurélien CHAVANEAU dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Aurélien CHAVANEAU accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Nomme Monsieur Alexandre LASKOWIECKI demeurant au
aux fonctions de co-gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Alexandre LASKOWIECKI dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Alexandre LASKOWIECKI accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

AL
Ac

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à SAINT-JEAN-DE-BRAYE
Le 27/04/2026

Aurélien CHAVANEAU: signature précédée de « bon pour acceptation des fonctions de gérant »

bon pour acceptation des fonctions de gérant


Alexandre LASKOWIECKI: signature précédée de « bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant



La SC CHAVE & CO, représentée par Monsieur Aurélien CHAVANEAU



La SC CALM, représentée par Monsieur Alexandre LASKOWIECKI

